

*Proposition présentée par les députés :  
MM. Thierry Cerutti et Antoine Bertschy*

*Date de dépôt: 6 mai 2008*

## **Proposition de résolution**

### **Réduisons les nuisances sonores provenant de l'autoroute de contournement**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- que de nombreuses habitations se trouvent à proximité de l'autoroute A1 ;
- que le bruit persistant et constant provenant de ladite autoroute incommode la vie des riverains, y compris ceux qui se trouvent dans les tours du Lignon ;
- que des moyens ad hoc existent pour diminuer ces nuisances,

invite le Conseil d'Etat

à utiliser tous les moyens appropriés pour convaincre la Confédération de la nécessité d'isoler phonétiquement le tronçon autoroutier reliant le pont d'Aigues-Vertes à celui de Vernier afin de préserver la qualité de vie des riverains.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Nous sommes tous conscients qu'il convient de prendre les mesures nécessaires pour réduire le bruit généré par les autoroutes. C'est pour cette raison que, dans la mesure du possible, elles ont été construites à l'écart des localités. Néanmoins, la population des villes croissant, celles-ci et leurs périphéries ont suivi la même expansion.

Genève ne fait pas exception. L'autoroute de contournement, construite il y a une quinzaine d'années, se trouve aujourd'hui, par endroit, au milieu de zones urbanisées ou en plein développement.

Tel est le cas du village de Vernier : son extrémité ouest, où se trouvent des centaines de logements, est maintenant située juste au-dessus du pont d'Aigues-Vertes, lui-même reliant les tunnels d'Aigues-Vertes et de Vernier.

Etant entendu qu'à chaque extrémité d'un tunnel le bruit émis par les véhicules est notoirement supérieur à la normale, la situation sonore de ce lieu est difficilement supportable pour les habitants et prétérite grandement la qualité de vie de ces derniers.

C'est pourquoi les riverains réclament la construction de murs antibruit, pour retrouver un peu de tranquillité et d'avoir aussi le droit à une qualité de vie décente et respectueuse.

Pour que les habitants de ce quartier aient la possibilité de redécouvrir un peu de la qualité de vie qu'ils ont perdue, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les députés, de soutenir la présente résolution.